

Convention de partenariat - PROJET -

La présente convention qui régit le partenariat relatif à la prestation d'essai gratuit du service Starplace est conclue entre les parties désignées ci-dessous :

D'UNE PART

Olbonext, société par actions simplifiée de droit français au capital de 10 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Limoges (France) sous le numéro 831 334 255, ayant son siège social 12 B impasse du Clos Jargot, 87000 Limoges, dont le numéro de TVA intracommunautaire est N° FR 81 831334255. Son activité est la programmation informatique et la création de contenus multimédia. L'établissement principal de la société a pour numéro SIRET : 831 334 255 00013,

ci-après désignée la « Société ».

D'AUTRE PART

La ville de Moissac,
Collectivité territoriale,
siège social situé 3 Place Roger Delthil, 82200 Moissac
représenté par Monsieur Romain Lopez, en sa qualité de maire,

ci-après désignée le « Client ».

1- Caractéristiques essentielles du Service

Le Client gère un site touristique remarquable qui possède un rayonnement avéré auprès des visiteurs français et étrangers. Dans la présente convention, le site touristique est le cloître de l'abbaye de Moissac. La Société propose au Client un service intitulé « Starplace » (ci-après désigné « le Service ») qui consiste en un service de promotion permettant aux visiteurs du site du Client de s'en faire les ambassadeurs en le faisant connaître auprès de leurs proches.

Le Service est rendu par une application mobile téléchargeable à partir de l' « App Store » d'Apple et du « Google Play Store » de Google dans laquelle les visiteurs du site du Client enregistrent un message vidéo dans l'enceinte des lieux à l'intention de leurs proches. Ils les invitent via l'application à se rendre à leur tour sur place pour visualiser leur vidéo et par la même occasion découvrir le site du Client.

Ainsi, le Service permet au Client de mesurer le nombre d'entrées qu'il rapporte au site grâce aux statistiques d'activité (voir paragraphe 4).

Les vidéos enregistrées par les visiteurs du site du Client sont la propriété intellectuelle des visiteurs. Elles sont stockées sur les serveurs de la Société qui peut les détruire à la demande de leur propriétaire. Pour l'essai, leur durée de rétention dans le Service est d'un an.

2- Essai gratuit de trois mois

La Société met le Service à disposition du Client dans le cadre d'un essai gratuit de trois mois afin de permettre au Client de valider l'intérêt des visiteurs du site et les premiers ratios d'activité.

L'adhésion à l'essai gratuit n'entraîne aucun engagement de la part du Client à souscrire à une offre payante à l'issue de l'essai.

Le site touristique du Client, pour être éligible à l'essai du Service, doit être couvert par la 4G pour permettre aux visiteurs de déposer leurs messages vidéo sur place puis à leurs proches de venir les lire lors de leur visite.

/L'essai gratuit démarrera le 05/07/2021 et se terminera le 05/10/2021

3- Préparation de l'essai gratuit

La Société adressera au Client un kit de mise en place de l'essai gratuit quatorze jours ouvrables avant son démarrage. Il comprendra les informations détaillées sur le fonctionnement du Service, sur la configuration de l'espace client décrit au paragraphe 4, et sera accompagné d'un kit de communication. Celui-ci comprendra la version numérique de l'affiche à mettre à l'accueil du site du Client, un mini guide de présentation de l'application à destination du personnel de l'accueil et des guides de visite et une suggestion de présentation de l'application sur le site internet et sur les réseaux sociaux du site du Client.

Sept jours ouvrables avant le démarrage de l'essai gratuit, le Client sera invité à configurer son espace client (voir paragraphe 4) sur la plateforme web du Service. Le Client pourra alors effectuer des tests en utilisant l'application pour vérifier la configuration de son espace client et pour prendre en main l'application avant qu'elle soit accessible au grand public. Le mode test sera expliqué dans le kit de mise en place.

4- Espace client sur la plateforme web du Service

La Société met à disposition du Client un espace client sur la plateforme web du Service. L'espace client permet au Client :

- De paramétrer son compte avec les informations suivantes : brève description du site touristique et photo qui seront jointes aux invitations des visiteurs ; informations de contact ; définition de la zone à l'intérieur de laquelle les vidéos peuvent être enregistrées et lues (à partir d'une carte) ; durée de rétention des vidéos ; nombre de vidéos maximum par visiteur ; résolution, taille et durée maximale des vidéos.
- De consulter en temps réel les statistiques d'activité de l'application sur son site, sur plusieurs périodes d'activité : nombre de vidéos enregistrées ; nombre d'invitations envoyées ; nombre de vidéos lues.
- De souscrire à une offre payante à l'issue de l'essai et de modifier cette offre.

L'espace client sera accessible sept jours ouvrables avant le démarrage de l'essai.

5- Bilan de l'essai gratuit

La Société fournira au Client un bilan de l'essai gratuit au cours de la semaine précédant son échéance. Il comprendra un point à date des statistiques d'activité décrites au paragraphe 4

ainsi qu'un rapport sur les actions mises en place pendant l'essai (communication, correctifs techniques éventuels, etc) et sur les commentaires éventuels des utilisateurs de l'application.

6- Souscription au Service à l'issue de l'essai gratuit

A l'issue de l'essai gratuit, le Client peut souscrire au Service selon une formule d'abonnement annuel renouvelable automatiquement (sans engagement). L'abonnement permet au Client de mettre l'application à disposition des visiteurs du site, de disposer d'un espace client sur la plateforme web du service et donne accès à une capacité de stockage et de délivrabilité de vidéos mise à disposition des visiteurs du site du Client. Celle-ci dépend du niveau d'utilisation du Service par les visiteurs.

Le premier niveau d'abonnement est fixé à 360 € HT / an (soit 432 € TTC). Il donne accès à une capacité de stockage de vidéos de 325 Go et à une capacité de délivrabilité de vidéos de 325 Go par an.

- La capacité de stockage de 325 Go permet d'enregistrer environ 5.000 vidéos HD 1080p, 30fps, de 30 secondes, ou encore plus de 7.200 vidéos HD 720p, 30fps, de 30 secondes, sur la plateforme Android, et près de 10.000 vidéos HD 720p, 30fps, de 30 secondes, sur la plateforme iOS. Ces données sont fournies à titre indicatif et peuvent varier suivant le type de codec de compression vidéo utilisé et la nature des vidéos enregistrées (détails et mouvements des sujets dans les vidéos).
- La capacité de délivrabilité correspond à la bande passante cumulée, qui représente la quantité de données (vidéos) pouvant être téléchargées sur une période d'un an. Chaque téléchargement de vidéo lors d'une lecture sur site décrémente d'autant la capacité de délivrabilité. Par exemple, la capacité de délivrabilité de 325 Go représente, à titre indicatif, la possibilité de télécharger 5.000 vidéos HD 1080p, 30 fps, de 30 secondes, sur une période d'un an.

Les vidéos enregistrées pendant l'essai gratuit seront comptabilisées dans la capacité de stockage de l'abonnement souscrit à l'issue de l'essai gratuit. Quant à la capacité de délivrabilité restant à l'issue de l'essai gratuit, elle ne sera pas reportée dans l'abonnement souscrit. En effet les capacités de délivrabilité non consommées ne sont pas reportées dans l'abonnement suivant.

L'abonnement est activable par le Client à partir de son espace client. Un mois avant l'échéance de son abonnement annuel, le Client est informé par email du renouvellement automatique de son abonnement pour une période d'un an à compter du lendemain de son échéance. Il a la possibilité de résilier son abonnement à partir de son espace client.

Si l'une ou l'autre de la capacité de stockage de vidéos de 325 Go ou de la capacité de délivrabilité de vidéos de 325 Go est atteinte avant l'échéance de l'abonnement d'un an, le Client peut changer son abonnement pour un niveau supérieur à partir de son espace client.

7- Absence de souscription au Service à l'issue de l'essai gratuit

La participation à l'essai gratuit du Service n'entraîne aucune obligation pour le Client de souscrire au Service à l'issue de cette période.

Si le Client ne souscrit pas au Service à l'issue de l'essai gratuit, les visiteurs du site ne pourront plus enregistrer de nouvelles vidéos sur le site à compter du lendemain de la fin de l'essai gratuit. Toutefois, les vidéos enregistrées pendant l'essai gratuit seront conservées pendant 30 jours après la fin de l'essai gratuit. Pendant cette période, les vidéos pourront être lues sur place par les personnes invitées par les visiteurs du site du Client.

8- Capacité de stockage et de délivrabilité de vidéos pendant l'essai gratuit

Afin de garantir une qualité de service constante pendant toute la durée de l'essai gratuit, la capacité de stockage et de délivrabilité de vidéos mise à disposition des visiteurs du site du Client sera limitée pendant l'essai gratuit à la capacité du premier niveau d'abonnement, soit une capacité de stockage de vidéos de 325 Go et une capacité de délivrabilité de vidéos de 325 Go.

9- Modalités d'exécution du Service

> Confidentialité

La Société s'engage à préserver la confidentialité des informations non-publiques concernant le Client, dont elle pourrait avoir connaissance au cours de l'exécution du Service. La Société n'utilisera ces informations que dans le cadre de l'exécution du Service et elle prendra les mesures adéquates pour les protéger.

> Propriété intellectuelle

Les informations saisies et les visuels fournis par le Client aux fins d'être diffusés dans le Service de la Société sont la propriété intellectuelle exclusive du Client. Il concèdera à la Société une licence d'utilisation gratuite de ces informations et visuels dans le Service de la Société et sur ses supports de communication en vue de l'exécution du Service par la Société. Cette licence non-exclusive ne pourra pas être cédée ni faire l'objet d'une sous-licence ou d'une sous-traitance, sans l'accord préalable écrit du Client.

10- Données personnelles

Les parties se conformeront au règlement général sur la protection des données (RGPD – règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016). Elles collaboreront de bonne foi à cette fin, dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Les parties n'encourront aucune responsabilité contractuelle au titre de la présente convention, dans la mesure où le respect du RGPD les empêcherait d'exécuter l'une de leurs obligations au titre de cette convention.

11- Durée de la convention

La convention est conclue pour la période de l'essai gratuit allant du 05/07/2021 au 05/10/2021.

12- Droit applicable et compétence juridictionnelle

Le droit français régit les relations précontractuelles entre le Client et la Société, ainsi que la présente convention et tout contrat conclu entre le Client et la Société. En cas de litige quelconque, les parties attribuent une compétence exclusive aux juridictions civiles du ressort de la cour d'appel de Limoges (France), pour en connaître.

13- Conclusion de la convention

La convention est réputée conclue pour la Société et pour le Client à leur siège social respectif, lors de l'adhésion à l'essai gratuit du Service.

La présente convention a été conclue sous forme électronique. Chaque partie signe, par tout moyen probant, un exemplaire et le communique à l'autre partie par voie électronique au format PDF.

La Société

Signataire : _____

Le _____ à _____

Signature :

Le Client

Signataire : _____

Le _____ à _____

Signature :